

Image not found or type unknown



Assurance copropriété

Par **OPJ Bordeaux**, le **22/08/2020** à **16:56**

Bonjour,

Je viens de découvrir que notre syndic a signé une police d'assurance pour la copropriété (181 lots) sans accord préalable de l'assemblée générale.

De plus, les dirigeants de cette assurance sont tout les deux en poste au credit agricole, crédit agricole qui est la banque de la copropriété.

Quels sont les decrets que je peux consulter concernant l assurance copropriété

Vous remercie